

Moyens pour attester des progression d'apprentissage des élèves (année scolaire 2022-2023)

Canton	Appréciations non chiffrées	Notes
BE-fr	<p>Dès la 4^e, les appréciations, assorties de commentaires si nécessaire, revêtent la forme suivante : a) atteint très largement les objectifs, b) atteint largement les objectifs, c) atteint les objectifs, d) n'atteint que partiellement les objectifs.</p> <p><i>Capacités transversales</i> : mention dans le rapport d'évaluation de la fréquence à laquelle leur mises en œuvre a été observée (souvent => rarement), assorties de commentaires.</p>	<p>Dès la 6^e : 1-6, par points et demi-points</p> <p>Les appréciations restent également pour certaines disciplines⁽¹⁾.</p>
FR-fr	<p>En 3^e et 4^e année, les appréciations portent sur le niveau d'atteinte des objectifs d'apprentissage : a) maîtrisés avec aisance, b) maîtrisés, c) atteints, d) non atteints.</p> <p>Le bulletin scolaire indique à l'aide d'une échelle à 4 positions des observations au niveau des capacités transversales⁽²⁾.</p>	<p>Dès la 5^e : 3-6 (la moyenne des notes est établie au dixième puis arrondie au demi-point)</p> <p>Dès la 9^e : 1-6 (la moyenne des notes est établie au dixième puis arrondie au demi-point).</p>
GE	<p>Dès la fin de la 2^e, la progression est évaluée selon les appréciations suivantes : a) Très satisfaisante; b) Satisfaisante; c) Peu satisfaisante</p> <p>De la fin de la 4^e à la fin de la 8^e, les appréciations suivantes sont utilisées pour le bilan annuel de l'élève, dans les disciplines qui ne sont pas notées⁽³⁾ : a) Atteint avec aisance les connaissances et compétences requises ; b) Atteint les connaissances et compétences requises ; c) Presque atteint les connaissances et compétences requises; d) N'a pas atteint les connaissances et compétences requises.</p>	<p>Dès la 5^e (pour certaines disciplines) : 1-6 Cycle 2 : 1 = travail non rendu ou non exécuté Cycle 3 : 1 = travail non rendu ou non exécuté, 0 = fraude</p> <p>Cycle 2 : pour les notes attribuées aux travaux des élèves, une précision supérieure à la fraction $\frac{1}{2}$ n'est pas autorisée. La note trimestrielle résulte de la moyenne arrondie au dixième. Cycle 3 : moyennes périodiques ou annuelles sont arrondies au dixième.</p>
JU	<p>Dès la 3^e, des appréciations semestrielles sont données pour certaines disciplines : a) objectif largement atteint (LA), b) objectifs atteints (A), c) objectifs partiellement atteints (PA), d) objectifs non atteints (NA).</p> <p>De la 5^e à la 8^e année, à chaque semestre, il y a des disciplines évaluées par des notes⁽⁴⁾ et d'autres par des appréciations.</p>	<p>Dès la 5^e : 1-6 par points et demi-points</p> <p>Dès la 5^e, il y a des disciplines évaluées par des notes⁽⁴⁾ et d'autres par des appréciations. Dès la 9^e, il y a uniquement des notes.</p>
NE	<p>Dès la 3^e, des appréciations annuelles sont données sous formes de lettres (A, B, C et D), avec une signification différente selon les années⁽⁵⁾.</p> <p>Évaluation semestrielle par grille de compétences pour les options professionnelles (en 11^e).</p>	<p>Dès la 8^e 1-6 par points et demi-points</p>
VS-fr	<p>En 3^e année, la progression est évaluée selon les appréciations suivantes : a) objectifs atteints avec aisance ; b) objectifs atteints ; c) objectifs partiellement atteints ; d) objectifs non atteints.</p>	<p>Dès la 4^e : 1-6</p> <p>Les notes et les moyennes sont calculées au dixième (1 = travail non rendu ou non exécuté, 0 = fraude)</p>
VD	<p>En 3^e et 4^e année, la progression est évaluée selon les appréciations suivantes : a) LA : objectifs largement atteints ; b) AA : objectifs atteints avec aisance; c) A : objectifs atteints; d) PA : objectifs partiellement atteints; d) NA : objectifs non atteints.</p> <p>L'évaluation de l'éducation physique fait l'objet d'une communication spécifique.</p>	<p>Dès la 5^e : 1-6 par points et demi-points</p>

Notes :

(1) BE-fr : français, mathématiques, allemand auxquelles s'ajoutent les appréciations en anglais dès la 7^e et en sciences naturelles dès la 10^e.

(2) FR-fr : la mise en œuvre de l'observation des capacités transversales (initialement prévue pour la rentrée 2022-2023) a été reportée.

(3) GE : dès la 5^e, les disciplines suivantes font l'objet de notes durant le semestre : a) français; b) mathématiques; c) allemand, dès la 6^e; d) sciences de la nature et anglais, dès la 7^e; e) sciences humaines et sociales, dès la 8^e.

(4) JU : dès la 5^e, les disciplines suivantes font l'objet de notes semestrielles : a) français; b) mathématiques, c) environnement; dès la 7^e, s'ajoutent d) allemand; e) anglais.

(5) NE : En 3^e année, A : progresse facilement dans ses apprentissages; B : progresse dans ses apprentissages de manière satisfaisante; C : progresse dans ses apprentissages avec un peu de difficulté; D : progresse dans ses apprentissages avec beaucoup de difficulté. En 4^e année, A : dépassent les attentes de fin de cycle; B : répondent aux attentes de fin de cycle; C : répondent dans leur majeure partie aux attentes de fin de cycle; D : ne répondent pas aux attentes de fin de cycle. De la 5^e à la 7^e année, A : progresse facilement dans ses apprentissages; B : progresse dans ses apprentissages de manière satisfaisante; C : progresse dans ses apprentissages avec un peu de difficulté; D : progresse dans ses apprentissages avec beaucoup de difficulté.

Source : Documents officiels des cantons.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).